

## **arCHeco : Le répertoire en ligne des fonds d'archives d'entreprises en Suisse et au Liechtenstein**

C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous présenter arCHeco, le répertoire des archives d'entreprises en Suisse et au Liechtenstein.<sup>1</sup> Je vais d'abord vous exposer le contexte dans lequel le projet a été mis sur pied et ses finalités. Puis, je vous présenterai les résultats obtenus jusqu'à présent. Ensuite, je décrirai les modalités de fonctionnement et présenterai les partenaires engagés dans le projet. Et finalement je mentionnerai quelques obstacles rencontrés.

### **Un patrimoine en péril <sup>2</sup>**

Je n'ai sans doute pas besoin de vous convaincre que les archives d'entreprises sont un patrimoine important, un bien culturel qu'il faut préserver et mettre à disposition pour la recherche scientifique. Ces archives préservent des sources uniques, sans lesquelles l'histoire économique ne peut pas être écrite. Elles ne sont pas seulement indispensables pour la recherche sur l'histoire des entreprises proprement dite, mais aussi pour toute approche micro-économique des phénomènes historiques et sociaux.

En Suisse, le public manifeste lui aussi un intérêt croissant pour ce qui a trait à la vie économique. Il défend le principe légitime d'un droit de regard sur les activités passées de certaines entreprises importantes. Cet intérêt s'est manifesté récemment lors des recherches sur le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale mandatées par le gouvernement.<sup>3</sup> Dans le cadre de ces recherches, les entreprises ont été sommées de ne pas éliminer les archives de cette période et d'y donner accès.

Malgré cet intérêt de la recherche et du public, seul un petit nombre d'archives d'entreprises est conservé en Suisse. Car ni les entreprises, ni l'Etat ne s'engagent suffisamment pour cette cause.

Les archives d'entreprises ne sont guère considérées comme un bien culturel, mais appartiennent strictement au domaine privé. Le plus souvent, elles sont directement éliminées par les entreprises, une fois passé le délai légal de conservation de dix ans. Il y a des entreprises, bien sûr, qui, plus sensibles à l'aspect patrimonial ou tout simplement pour répondre à des impératifs administratifs, conservent une partie de leurs documents dans leurs propres locaux et en confient parfois le traitement à un archiviste professionnel. Il arrive également qu'elles les versent dans des institutions publiques. Mais ces cas sont plutôt rares.

Les archives publiques se préoccupent certes de la conservation d'archives d'entreprises. Les ressources qu'elles peuvent y consacrer sont pourtant limitées. L'infrastructure dans ce domaine est prise de court, elle ne permet pas de répondre à la demande actuelle, et ne pourrait encore moins y

---

<sup>1</sup> Voir aussi la présentation du projet arCHeco sur le site Web de l'Association des archivistes suisses (AAS): [www.vsa-aas.org/index.php?id=252&L=1](http://www.vsa-aas.org/index.php?id=252&L=1) et la documentation sur le site web de arCHeco (rubrique « papers »): [www.archeco.info](http://www.archeco.info).

<sup>2</sup> En 2005, l'AAS a organisé la journée de travail "Archives des entreprises et histoire d'entreprise". Les actes de la journée donnent une vue d'ensemble du contexte dans lequel se situe le projet arCHeco (importance des archives d'entreprises pour l'histoire économique, tissu des acteurs qui se préoccupent de la sauvegarde des archives d'entreprises en Suisse, etc.): *Unternehmensarchiv – ein Kulturgut? Beiträge zur Arbeitstagung Unternehmensarchiv und Unternehmensgeschichte*. Hg. Schweizerisches Wirtschaftsarchiv, Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare. Baden, 2006.

<sup>3</sup> La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final de la Commission indépendante d'Experts Suisse-Seconde Guerre Mondiale; [membres: Jean-François Bergier ... et al.]; [réd: Mario König ... et al.]. Zürich 2002.

répondre si les archives publiques poursuivaient une politique d'acquisition active dans ce domaine, ce qui jusqu'à présent n'est pas le cas.<sup>4</sup>

Cette situation est un reflet de la tradition libérale en Suisse, selon laquelle l'Etat n'exerce que peu de contrôle sur l'économie.

Le caractère privé des archives d'entreprises n'est pas en soi-même une mauvaise chose. L'entreprise est certes la mieux à même de préserver et abriter ses propres archives. Dans l'entreprise, les archives ont par leurs fonctions internes une utilité supplémentaire. Le contrôle des entreprises sur leurs archives, sur l'accès notamment, représente plutôt une garantie pour la sauvegarde. En outre, vu les coûts, il n'est pas sensé de vouloir assurer la sauvegarde des archives privées par l'Etat. Mais il y a des situations de crise et d'autres raisons qui font qu'une entreprise ne conserve pas ses archives. Pour répondre à ces besoins, il faudrait un réseau d'accueil publique ou privé adéquat.

Ces dernières années, le tableau des institutions qui se préoccupent de la conservation d'archives d'entreprises s'est enrichi. En marge des entreprises et des archives publiques (les archives cantonales, municipales et thématiques) de nouvelles initiatives se sont fait jour autour d'institutions spécialisées. Typiquement, ces nouvelles institutions conservent des fonds d'archives économiques en rapport avec une région comme le CEJARE au Jura ou les Archives économiques glaronaises dans le canton de Glaris. Ou bien elles dépistent des fonds d'archives, veillent à leur traitement et les remettent pour conservation et consultation dans des archives publiques. Les Archives de l'histoire rurale sont un exemple de cette manière de faire. Toutes sont des fondations ou des associations privées qui ne sont pas ou peu subventionnées par l'Etat.

Les archives publiques spécialisées dans le domaine, les Archives économiques suisses (AES) à Bâle et les Archives d'histoire contemporaine de l'EPFZ à Zurich recourent d'ailleurs aussi largement à des ressources financières privées.

Le retard en matière de préservation des archives d'entreprises, d'associations et de particuliers reste pourtant toujours considérable. Il est impératif de développer une stratégie de sauvegarde au niveau national.

### **Groupe de travail "Archives d'entreprises privées" de l'AAS <sup>5</sup>**

En 1994 l'Association des archivistes suisses a créé un groupe de travail dans le but de tracer des pistes de réflexion et esquisser des plans d'action à ce sujet.

Ses projets peuvent être réunis autour de cinq champs d'action:

- Promouvoir la sauvegarde des archives d'entreprises
- Informer et sensibiliser le milieu des entreprises aux questions liées aux archives
- Développer les liens entre les entreprises et les archives publiques
- Rendre les fonds conservés accessibles au public
- Susciter la création et le développement de réseaux de personnes intéressées par ce sujet

---

<sup>4</sup> Cette thématique a été développée par GISLER, Johanna. "Öffentliche Archive und die Sicherung von Unternehmensarchiven", Unternehmensarchive – ein Kulturgut? op. cit. : 61-77.

<sup>5</sup> Voir aussi le site web du groupe de travail au sein de celui de l'Association des archivistes : [www.vsa-aas.org](http://www.vsa-aas.org).

Les membres du groupe sont des archivistes issus des archives publiques ou d'entreprises et des enseignants universitaires qui s'engagent dans le développement de l'histoire des entreprises en Suisse.

## **Finalités du projet**

Une des premières mesures prises par le Groupe de travail a été de mettre sur pied arCHeco. Car dès ses premières réunions, il est apparu qu'on ne disposait d'aucune vue d'ensemble des fonds d'entreprises conservés tant dans les institutions publiques que dans les entreprises suisses. L'image que les membres du Groupe pouvaient avoir de la situation dans ce domaine était bien floue. D'où le projet de répertoire.

arCHeco est un instrument de recherche qui facilite la mise à disposition des fonds d'archives économique pour la recherche scientifique. Il s'adresse plus particulièrement aux chercheurs, ainsi qu'à des centres d'information. De plus, il vise à sensibiliser des cercles plus larges à la question de la sauvegarde des archives d'entreprises.

Sont pris en considération les archives des entreprises privées, les documents des entrepreneurs, les archives des associations et sociétés à but lucratif ou actives dans la politique économique ainsi que les fonds d'archives économiques de l'Etat.

Le projet a été mis sur pied dans le milieu des années quatre-vingt-dix. Les premières informations ont été mises en ligne en 2000. Dès lors, de nouvelles fiches de description sont ajoutées en continu.

arCHeco vise à brosser un tableau aussi complet que possible des archives d'entreprises privées et d'autres fonds économiques préservés dans les institutions publiques et les entreprises helvétiques. Jusqu'à présent, le site donne accès avant tout au répertoire des fonds privés déposés dans les archives publiques. Ce répertoire est constitué en trois étapes: La première (le recensement des fonds privés déposés dans les institutions publiques) est terminée. La deuxième (le recensement des fonds d'archives conservés par les entreprises) est en cours. Une troisième étape (le recensement des fonds d'archives économiques de l'Etat) suivra.

## **Résultats obtenus**

Même si le patrimoine des archives d'entreprises demeure modeste, arCHeco met toutefois en relief sa grande richesse et diversité.

A ce jour,<sup>6</sup> arCHeco permet d'accéder à la description de 1300 fonds, dont 700 fonds d'entreprises, 300 fonds d'associations et 300 fonds privés.

Ces fonds se trouvent dans 74 institutions différentes : les Archives Fédérales, 21 archives cantonales, 17 archives municipales, 7 archives thématiques et 26 archives d'entreprises privées.

Quelques institutions conservent un très grand nombre de fonds, notamment les Archives économiques suisses 450. Certaines archives cantonales détiennent un patrimoine important. Citons les Archives cantonales vaudoises, les Archives de l'Etat de Genève, et celles du canton de Zurich. Les trois quarts des archives publiques conservent moins que la moyenne de 15 fonds par institution. Presque la moitié moins que 5 fonds.

---

<sup>6</sup> Nos observations ont été faites à la fin du mois de mars 2006.

Presque tous les secteurs d'activité de l'économie et toutes les régions de la Suisse sont représentés.

La taille des fonds conservés est très variable : de quelques centimètres à plusieurs dizaines de mètres linéaires. Toutefois, les fonds de plus de cent mètres linéaires et les fonds intégraux ne sont pas légion.

Si la majeure partie des fonds a un intérêt local, un certain nombre d'entre eux revêtent un intérêt international.

## **Recherche en ligne**

arCHeco peut être consulté en ligne, sur le Web, à l'adresse Internet [www.archeco.info](http://www.archeco.info). Le Groupe de travail a opté pour la réalisation d'un site Web pour faciliter et la mise à jour régulière des données et leur utilisation.

Le site offre plusieurs possibilités de recherche :

- une liste de toutes les institutions figurant dans le répertoire,
- une liste alphabétique de tous les fonds d'archives,
- un moteur de recherche.

La liste des institutions donne accès à la liste des fonds d'une institution particulière, de plus, à des informations générales concernant cette institution, informations somme toute très banales, telles que l'adresse, les jours et heures d'ouverture, les coordonnées de la personne de contact, une description très générale des fonds d'entreprises conservés, etc.

Le moteur de recherche permet la recherche plein texte dans les notices descriptives ou permet de trier les fonds d'archives par catégories selon le secteur d'activité (p.ex. horlogerie, transports), le type de fonds (entreprise, association, fonds privé), le canton et la période.

Via la liste alphabétiques des fonds d'archives ou le moteur de recherche, on accède à la description d'un fonds particulier.

Le niveau de description retenu est le fonds. La description se limite aux standards internationaux minimaux, elle est conforme à la norme ISAD (G). Puisque le projet est un premier pas pour faciliter la recherche d'informations, il suffit de retenir seulement les données importantes telles que la cote, le titre du fonds, les dates limites, les dimensions, le contenu, etc. A cela s'ajoutent des informations sur les conditions de consultation, les instruments de recherche et des mots-clés pour la branche, le type, le canton, etc. Pour une consultation plus détaillée, les utilisateurs sont orientés sur les instruments de recherche des institutions.

Dans un pays comptant plusieurs langues officielles, le choix des langues utilisées est particulièrement sensible. Chaque institution qui participe rédige elle-même les informations concernant ses archives et dans sa propre langue : en français, en italien ou en allemand. Les notices descriptives ne sont pas traduites. Les recherches sur les mots-clés peuvent être faites en allemand et en français. La page d'accueil a été rédigée en allemand et en français. De plus elle est traduite en anglais.

## **Partenaires engagés dans le projet**

arCHeco est le fruit du travail de l'ensemble de la communauté professionnelle.

Le Groupe de travail de l'AAS en assume la responsabilité tant dans la forme que dans le contenu. Par exemple : Il a défini les catégories de fonds qu'il souhaite voir prises en compte dans le répertoire. Il dépiste les institutions dont il souhaite la participation à arCHeco. Il prend les contacts initiaux avec ces institutions, répond aux questions concernant la saisie des données, etc.

Les Archives économiques suisses (AES)<sup>7</sup> assurent l'organisation matérielle, le suivi technique, le contrôle des données et leur publication sur le Web. Elles veillent aussi à la mise à jour régulière des données.

Les institutions partenaires du projet rédigent elles-mêmes les informations concernant leurs archives et les mettent à jour.

## Déroulement pratique

Pour la saisie de leurs fonds d'archives, les institutions doivent utiliser les masques standard qui peuvent être téléchargés sur le Web: l'un pour le « profil de l'institution », l'autre pour les « fonds d'archives ». Il faut observer les directives du guide pour la saisie des données ainsi que la liste standard des mots-clés.<sup>8</sup> L'observation des règles pour la saisie est particulièrement importante pour les champs de la description de fonds qui donnent accès au moteur de recherche, les mots-clés pour les branches par exemple. Là, il ne faut pas modifier les appellations afin de respecter l'unité du vocabulaire.

Le Groupe de travail a tenté d'éviter une trop grande sophistication: Les masques de saisie en format RTF peuvent être utilisés sur chaque ordinateur, la description ne contient que peu de champs obligatoires et d'inscriptions standardisées, etc.

Il faut souligner que ce projet a commencé au milieu des années quatre-vingt-dix. A l'époque, la solution technique «quick and dirty » (arCHeco édite des pages HTML générées à partir de fichiers RTF) a sans doute accéléré le projet et augmenté le taux de participation.

Mais, aujourd'hui cette solution s'avère surannée et lourde. A court terme, elle sera remplacée par une banque de données qui permettra aux institutions partenaires de saisir et d'actualiser les données directement sur le Web. Cette évolution sera de nouveau assurée par les Archives économiques suisses.

## De quelques obstacles rencontrés

Tandis que le recensement des fonds déposés dans des institutions publiques ne posait guère de problèmes – à peu d'exceptions, nos collègues des archives publiques ont collaboré avec plaisir et répondu dans des délais très courts - la démarche auprès des entreprises est beaucoup plus complexe et délicate.

Il est déjà difficile de dépister les entreprises qui conservent des archives - le groupe a mis beaucoup de temps pour élaborer une liste de candidats -, il est plus difficile encore de les convaincre que la

---

<sup>7</sup> Fondées en 1910, les AES sont aujourd'hui rattachées de la bibliothèque spécialisée en sciences économiques de l'Université de Bâle. La mission des AES est de collectionner et de mettre en valeur, pour la recherche, l'économie et le public, le matériel de première main relatif à la situation et à l'évolution de l'économie suisse. L'accent est mis sur les sources imprimées, la gestion intensive d'une collection de „littérature grise » (études, rapports de gestion, etc.). La section « archives » compte 450 fonds d'entreprises et d'associations (2'000 ml d'archives). Site Web : [www.wirtschaftsarchiv.ch](http://www.wirtschaftsarchiv.ch).

<sup>8</sup> Les masques de saisie et les directives peuvent être téléchargés sur la page suivante : [www.ub.unibas.ch/wwz/vsa/vsa-intern.htm](http://www.ub.unibas.ch/wwz/vsa/vsa-intern.htm)

participation à arCHeco et l'ouverture aux chercheurs-euses sont des moyens de mettre en valeur leurs archives, notamment en termes de relations publiques et de marketing.

La plupart des entreprises voient plutôt les risques d'une participation:

- la menace sur le caractère privé et confidentiel de leurs archives – elles ont peur de perdre le contrôle -,
- le travail provoqué par un afflux potentiel de chercheurs – elles n'ont pas de personnel et de temps à mettre à disposition pour répondre à des demandes -,
- le faible degré d'organisation de leurs archives devenant visible – leurs archives ne sont que rarement classées et consultables.

Les entreprises ne préfèrent donc pas faire connaître leurs fonds économiques. Le taux de participation est faible.

Dans ce contexte, le contact personnel est indispensable. Le temps investi par le groupe de travail est considérable, si bien que les bénévoles assurant ce travail sont de plus en plus surmenés.

Comme toute structure reposant sur le bénévolat, le Groupe de travail a toujours souffert du manque de ressources financières et humaines. Au commencement du projet, ces deux lacunes ont été comblées par l'engagement des Archives économiques suisses qui ont garanti le suivi technique et organisationnel du projet et par l'AAS qui leur rembourse une petite partie des coûts. Pour résoudre le problème actuel, le Groupe de travail devra chercher des moyens pour engager et rémunérer des personnes qui poursuivent le recensement.

Malgré ces difficultés, le répertoire arCHeco sera en tout cas maintenu, complété et mis à jour. Il s'est avéré un instrument apte à promouvoir la sauvegarde des archives d'entreprise et à faciliter leur mise à disposition pour la recherche scientifique.

Johanna Gisler

Directrice des Archives économiques suisses, Présidente du groupe de travail "Archives d'entreprises privées" de AAS

Schweizerisches Wirtschaftsarchiv, Petersgraben 51, 4051 Basel

e-mail [johanna.gisler@unibas.ch](mailto:johanna.gisler@unibas.ch), Tel. ++41 61 267 32 02